

Formation « Mise en œuvre de solutions de protection »

Ces formations sont destinées aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers.

OBJECTIFS

- Mise en évidence des champs électromagnétiques dans l'habitat
- Mise en œuvre de solutions de protections

CONTENU

- Mise en situation généralités
- Champs électromagnétiques et santé
- Les champs magnétiques basses fréquences
- Les champs électriques basses fréquences
- Rayonnements électromagnétiques hyperfréquence
- Électricité sale
- Études de cas

Date : Les lundi 19 mars, mardi 20 mars et mercredi 21 mars 2018

Participation demandée : 350,00 € (250,00 € pour les demandeurs d'emploi)

100 € versés à l'inscription et le solde le jour du stage.

Pour la prise en charge de cette formation par un organisme , nous contacter au 02 99 64 11 68

Si le nombre d'inscrits n'était pas suffisant 7 jours avant le stage (penser au délai d'acheminement du courrier), nous nous réservons la possibilité d'annuler. Dans ce cas, vous serez prévenu par téléphone ou par mail.

Horaire : 9h – 12h30 et 14h -17h30

Lieu du stage : electromagnetique.com , 35590 L HERMITAGE

Possibilité de repas au restaurant (repas non compris dans le prix du stage)

Inscription au stage :

à envoyer à Electromagnetique.com
3, Rue de la Tertrais
ZA de la Hautière
35590 L'HERMITAGE

.....
D'autre part, nous sommes prestataires de formations n° 53 3506359 35 déclaré à DIRECCTE région Bretagne.
Cette formation peut être prises en charge par divers organismes (CONSTRUCTYS, FAFCEA,etc...). Nous pouvons vous aider à monter le dossier de prise en charge.
.....

Je m'inscris au stage « **Mise en œuvre de solutions de protection** » pour les lundi 19 mars, mardi 20 mars et mercredi 21 mars 2018

Je joins un chèque de 100 €

Je suis demandeur d'emploi

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :